

Registre des délibérations du Conseil municipal **Compte rendu de la séance du 22 janvier 2013**

Le mardi vingt deux janvier deux mille treize à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno HURÉ, Maire.

Sont présents : Mmes et Mrs Bruno HURÉ, Jean-Marie ROYER, Jacques DAMIEN Jean-Marc BELLAMY, Nathalie DELMAERE, Marc DESLANDES, Corinne DRON, Sylvain HAMEL, Astride LEVAVASSEUR, Estelle MAUROUARD, Marie-Fernande PIGNÉ, Daniel SANNIER et David ZWAARDEMAKER.

Absente excusée : Arlette PETIT

Pouvoir : Marie-Claude MARICAL à Jacques DAMIEN

M. Daniel SANNIER est nommé secrétaire de séance.

M. le Maire évoque le courriel de M. sylvain HAMEL relatif à la réforme sur les rythmes scolaires et la décision d'entériner une mise en place sur la commune en 2013 ou 2014 à prendre avant le 1^{er} Mars 2013. C'est pourquoi, le sujet fera l'objet d'un débat entre les élus lors de la prochaine réunion du conseil municipal en février.

Lecture et Approbation du compte-rendu de la dernière séance de Conseil

Il est donné une lecture partielle du compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2012.

M. Daniel SANNIER sollicite deux précisions page 4 :

- 2 containers à verre

- M. Jean-Claude SIMEON de l'Association Pomologique de Haute Normandie

Après rectifications, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

M. Jean-Marie ROYER souhaite que désormais le compte rendu de conseil soit envoyé aux élus par mail et par courrier.

001-2013

Section d'investissement – Autorisation de paiement avant le vote du budget

Considérant que les dépenses de fonctionnement peuvent être réglées avant le vote du budget sans autorisation préalable du Conseil municipal, mais qu'il n'en est pas de même pour les dépenses d'investissement,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent M. le Maire à engager et à régler des dépenses en section d'investissement dans la limite du quart des dépenses 2012, en attendant le vote du budget en mars prochain.

A l'unanimité

002-2013

Demande de subvention – Classe de découverte de M. DEBEURRE

M. le Maire expose le dossier départ en classe de découverte à Gouville sur Mer (Manche), du lundi 13 au vendredi 17 mai 2013, des enfants de la classe de M. DEBEURRE,

M. DEBEURRE a sollicité une subvention auprès de la commune et de l'APECHE.
Le montant du budget global est de 5243.50 €
La coopérative pourrait participer à hauteur de 2000 à 2500 €.
Le coût du transport est estimé à 650 €, suivant le devis fourni par l'entreprise PERIER.
Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'allouer la somme de 650 € pour ce projet.

A la majorité
(2 personnes ne prenant pas part au vote)

003-2013 **Etat de l'actif – Cession à titre gratuit d'un lave vaisselle**

Considérant la demande présentée par l'association AIMER C'EST AIDER,
Vu leur projet de réhabiliter une maison pour y accueillir des familles ou des enfants en difficultés,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent la cession à titre gracieux d'un lave-vaisselle porte frontale VSL 450 P avec équipement.

A l'unanimité

M Sylvain HAMEL suggère que la commune donne également un WC et lavabos de l'ex-école maternelle qui ne servent plus.

M. David ZWAARDEMAKER demande le devenir du four. M. Jean-Marie ROYER propose une installation à la salle polyvalente après les travaux de réhabilitation.

004-2013 **Avis sur le SCHEMA REGIONAL DU CLIMAT, DE L'AIR ET DE L'ENERGIE**

M. SANNIER procède à la distribution de sa synthèse et dresse aux élus un point complet sur le projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie pour lequel la consultation du public se terminera le 26 janvier 2013.

Considérant l'exposé de Monsieur Daniel SANNIER, conseiller municipal, dont copie en annexe du présent compte rendu,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal émettent un avis favorable sur le présent projet.

A l'unanimité

005-2013 **Avis sur l'enquête publique : DRAGAGE D'ENTRETIEN DE L'ESTUAIRE AMONT DE LA SEINE ENTRE ROUEN ET VIEUX PORT**

Considérant la demande par le Grand Port Maritime de Rouen pour obtenir l'autorisation au titre des Articles L.214-1 à 6 et R.124-1 du Code de l'Environnement de procéder au dragage d'entretien de l'estuaire amont de la Seine entre Rouen et Vieux Port,

Considérant l'enquête publique sur ce projet du 03 décembre 2012 au 19 janvier 2013,

Considérant qu'à partir du jour de l'enquête, le Conseil Municipal des communes concernées doit donner son avis sur le projet susmentionné,

Considérant l'exposé de Monsieur Daniel SANNIER, conseiller municipal, dont la conclusion est que les actions de dragage, de dépôt et de traitement des sédiments (remblaiement de ballastières à Yville/Seine pour les vases, transit temporaire avant recyclage dans le BTP pour les sables) n'auront pas d'impact significatif sur les habitats et espèces des sites

considérés ni des sites *Natura 2000* proches.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet du Grand Port Maritime de Rouen concernant le dragage d'entretien de l'estuaire amont de la Seine entre Rouen et Vieux Port.

A l'unanimité

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

CREA - Désignation d'un référent déchets :

M. Jean-Marie ROYER est désigné « Référent déchets » auprès de la CREA. Le questionnaire à compléter sera scanné par ses soins et adressé par courriel à tous les élus.

Plan Local d'urbanisme :

- M. HURÉ enverra le projet de modifications du PLU suite à la réunion du 8 janvier 2013 à Monsieur ALEXANDRE. Vote lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

Proposition d'investissements futurs :

- Enfouissements des réseaux électriques et téléphoniques il y aura des travaux en amont avant de faire les travaux notamment le projet des bassins versants.
- Eglise : une demande de devis sera faite en vue de la remise en état du clocher
- Car scolaire : l'achat est à prévoir ou non pour une livraison en 2014. M. DAMIEN évoque les devis remis par l'UGAP. Il faudra, si achat il y a, commander sur 2013, donc inscrire la dépense au budget 2013.

Grâce à la souscription d'un contrat de groupement de communes entre la CREA et l'UGAP, la commune d'Hénouville pourrait bénéficier d'une réduction de 3 %.

Le coût total est estimé à 120 000 € TTC. La CREA pourrait subventionner jusqu'à 80 % du prix HT, à hauteur d'un montant maximal de dépense de 110000 € HT.

Le véhicule actuel pourrait être récupéré, en 2014, pour les services techniques. Les sièges seraient enlevés et le véhicule passerait au service des mines en tant que véhicule utilitaire.

- Projet d'extension de l'atelier des services techniques : Une demande de permis de construire sera déposée en 2013 pour des travaux en 2014.

Loi de réforme des rythmes scolaires à l'école primaire et à l'école préélémentaire:

Le projet de loi s'oriente vers l'extension des activités pédagogiques pour les enfants (9^{ème} demi-journée de la semaine scolaire) le mercredi matin.

Si une commune souhaite que ce soit le samedi matin plutôt que le mercredi matin, elle devra solliciter une dérogation auprès de l'inspection académique et motiver valablement son souhait.

La synthèse de la loi sera adressée par courriel à l'ensemble des élus.

M. Sylvain HAMEL pense que les élus devront avoir une réflexion sur le personnel, le temps périscolaire qui sera obligatoirement à la charge de la commune.

«Chemin de la Cabotterie » :

M. Sylvain HAMEL se dit satisfait de la fermeture de « la Cabotterie » durant la période de neige, ce qui a permis aux enfants et aux familles de s'adonner aux joies de la glisse et de la neige. A renouveler.

La parole est donnée à M SANNIER.

Ce dernier rappelle que la charte du Parc sera soumise à approbation du conseil municipal lors de la prochaine séance suite à son adoption par le Conseil Syndical du Parc (PNRBSN) le 20 décembre dernier.

Il aurait souhaité que M. le Maire évoque ce sujet dans ses propos lors de la cérémonie des vœux le jeudi 17 janvier dernier. Celui-ci en a pris bonne note.

Réunion en mairie du 15 janvier avec Mme DUFILS et Mr SIMEON : installation de quelques arbres fruitiers près de l'école et dans l'école, envisagée par le Conseil Municipal d'Enfants.

Compte tenu des surfaces disponibles, 9 pommiers demi-tiges (environ 1.80 m de hauteur pour le tronc) pourraient être plantés : 4 dans la cour de l'école primaire (en plus de celui qui y est déjà) et 5 sur la pelouse en parallèle de la clôture.

Il est proposé d'envisager de laisser une bande enherbée, non tendue (sauf 1 ou 2 fois par an) englobant les arbres pour attirer les insectes pollinisateurs.

Contact sera pris avec Mme BESNIER pour de futures interventions du Service pédagogique du Parc auprès des écoliers, en vue de plantations programmées en novembre 2013.

Par ailleurs, Mme DUFILS interviendra auprès des enfants siégeant au sein du Conseil Municipal des Enfants.

Par mesure de précaution, il sera nécessaire de couper le bouleau de la cour de l'école primaire. M le maire précise que cela sera fait lors des vacances de Février prochain.

Opération « Berges saines » : ramassage des déchets laissés par la Seine sur ses rives, coordonnée par l'association « La Seine en Partage » tout au long de son cours. M. SANNIER rappelle la date de l'édition 2013, soit le 6 avril. L'inscription de la commune d'Hénouville est à confirmer avant le 31 janvier 2013.

Problème voirie Rue Bethléem : Mme Marie-Fernande PIGNÉ s'interroge sur l'état du bitume rue de Bethléem alors que les travaux viennent d'être réalisés. M. le maire explique que le bitume a été étalé de façon provisoire avant les fêtes, sur un sol mouillé. Celui-ci sera refait, par l'entreprise, sans frais supplémentaires pour la commune.

Prochaines réunions :

- Conseil municipal : jeudi 28 février à 20h en mairie
- Commission communication : mardi 29 janvier en mairie à 20h
- Commission finances : mardi 5 mars à 20h en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

HURÉ Bruno

DESLANDES Marc

MAUROUARD Estelle

ROYER Jean-Marie

DRON Corinne

PIGNE Marie-Fernande

DAMIEN Jacques

LEVAVASSEUR Astride

SANNIER Daniel

BELLAMY Jean-Marc

Pouvoir
MARICAL Marie-Claude

ZWAARDEMAKER David

DELMAERE Nathalie

HAMEL Sylvain